



## “MOBILITÉ – ÉCHANGE EUROPÉEN POUR LES VOLONTAIRES”

### **Opportunité**

L'Union Européenne réserve des fonds destinés à soutenir la formation et les échanges à l'échelle internationale pour des volontaires âgés de 50 ans et plus.

Le Conseil Général s'est vu accorder une subvention de 300,000 EUR pour développer et étendre ses activités de formation et d'échange à travers l'Union Européenne au cours des trois prochaines années.

Cela permet au Conseil Général de poursuivre des activités de ce genre dans les 22 organisations membres situées dans 19 pays de l'UE :

Autriche, Belgique, République Tchèque, Angleterre et pays de Galles, France, Allemagne, Gibraltar, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Malta, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Écosse, Slovaquie, Slovénie, Tyrol du Sud, Espagne.

### **Notre projet**

Un réseau européen d'échange et de voyages d'étude outre-frontière pour les volontaires sociaux plus âgés, centré sur la promotion du volontariat et sa capacité de mobiliser le potentiel des aînés et de générer une vieillesse active.

Durée du projet : 12/2007 – 11/2010

### **Composantes principales du projet**

- Réseautage et rencontres de formation semestriels avec des représentants de tous les pays SSVP de L'UE.
  - Un long weekend au printemps et à l'automne en 2008, 2009 et 2010.
  - Dates prévues en 2008 : novembre, du jeudi 20 au samedi 22
- Mise en place d'un système structuré d'échanges outre-frontière
- Site web et manuel d'échange

### **Questions pratiques**

#### **Personne contact dans chaque pays**



- Une personne contact doit être nommée dans chaque pays, laquelle constituera notre point de référence pendant trois ans et pourra aider à organiser :
  - la participation de chaque pays;
  - la sélection des participants aux rencontres de formation;
  - la suggestion de participants aux échanges/voyages d'étude internationaux.
- Cette personne contact devra assister à la réunion planifiée de novembre 2008.

### **Participants aux formations semestrielles et rencontres d'échange sur les meilleures pratiques**

- Un représentant de chaque pays de l'UE par rencontre.
  - Participants différents à chaque rencontre, ayant été préparés par la personne contact.
- Les participants sont choisis par le biais de la Structure nationale en collaboration avec la personne contact.
- Les participants doivent si possible être membre d'un conseil régional et :
  - démontrer un intérêt envers la coopération internationale et les échanges;
  - avoir une expérience en formation ou être intéressés à donner des formations;
  - parler/comprendre l'anglais ou le français.
- À leur retour, les participants devraient :
  - Aider à établir le « Réseau d'échange des volontaires » et y prendre une part active, et participer à l'organisation d'échanges internationaux.
  - Transmettre le contenu de la formation aux autres volontaires en organisant des rencontres, en parlant lors de ces rencontres, en publiant des articles dans les bulletins et autres publications, etc.

### **Critères des voyages d'étude et échanges européens**

- Devraient viser à permettre aux participants de se familiariser avec le travail des autres participants.
- Peuvent renforcer des relations déjà existantes (par ex. : jumelage).



- Ne doivent pas nécessairement constituer des visites nationales, mais peuvent être pilotés par des conseils régionaux, conférences et individus ayant des intérêts spécifiques.
- Doivent être organisés principalement par les participants (déplacement et pays hôte ensemble).
- Représentent en moyenne un séjour de 3-4 jours pour 3-5 participants – des séjours plus longs pour les individus et plus courts pour de plus grands groupes peuvent être organisés.
- Un nombre limité de voyages peuvent recevoir une allocation modeste pour le déplacement et la subsistance.

#### **Participants aux voyages d'étude et aux échanges internationaux**

- Idéalement au moins un participant à chaque voyage doit avoir participé à l'une des sessions de formation semestrielles.
- Ils peuvent inviter des collègues vincentiens à les accompagner.
- Afin de boucler la boucle de l'information, au moins un autre participant à chaque voyage n'ayant pas reçu la formation devrait participer à l'une des formations semestrielles après avoir voyagé ou reçu un groupe.
- Les participants aux rencontres semestrielles ne sont pas tous obligés de participer directement aux échanges.

#### **Modalités de demande pour les voyages d'étude et les échanges**

- Les volontaires intéressés à participer à un échange doivent en faire la demande auprès du CGI.
- Le CGI demande un retour de la part des présidents nationaux et de la personne contact.
- Le Comité consultatif du projet prend la décision finale.

#### **Sommaire et procédures**

- Nomination d'une personne dans chaque pays



- Participation aux réunions semestrielles de formation et d'échange sur les meilleures pratiques
- Identification de groupes pour les échanges
- Remise des demandes par les groupes
- Évaluation des demandes par le CGI, qui aide au besoin à la recherche de partenaires d'échange
- Information par le CGI des pays impliqués
- Contact entre les pays sur les détails de l'échange
- Demande d'aide financière au CGI
- Voyage
- Rapport au CGI

### **Contacts**

- Marina Kadner : Agent de projet et contact auprès de l'UE - [marina.kadner@ozanet.org](mailto:marina.kadner@ozanet.org)
- Brian O'Reilly : vice-président - [brianoreillyhome@aol.com](mailto:brianoreillyhome@aol.com)
- José Ramón Díaz-Torremocha: président



Ce projet est soutenu par le Programme de la Communauté Européenne pour l'Emploi et la Solidarité Sociale (20007-2013).

Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou les opinions de la Commission Européenne.